

## L'analyse du SRP

- ✓ Les membres du SRP ont produit en 2019 **468 148 T** de MPR, soit **32 558 T** de plus qu'en 2018, en **hausse de moins de 7,5 %**.
- ✓ Toutes les MPR progressent d'au moins 5 % avec en pointe les **R-PEBD à +36 %**, sauf les **R-PEHD** qui chutent de **30 %**.
- ✓ Les **ventes en France de MPR** (Production + Importation – Exportation) par les membres du SRP à 338 108 T ont fléchi de **1 %**.
- ✓ Les **importations de MPR** (13 31T) restent une activité marginale et conjoncturelle pour les membres du SRP, en nette diminution par rapport à 2018 (**-56 %**). En 2019, elles ont concerné essentiellement la R-PVC.
- ✓ Les **exportations de MPR** par les membres du SRP à 142 371 T, continuent à progresser en hausse de 15 % par rapport à 2018. Elles concernent désormais plus de 30 % de la production et concernent toutes les MPR.
- ✓ Les **déchets** achetés par les membres du SRP pour produire les MPR sont à **80 % d'origine française**<sup>1</sup>. Ils proviennent à 60 % des filières à REP (Emballages, DEEE et VHU). Viennent ensuite les différents secteurs industriels (dont la construction à 9 %, l'automobile à 7,5 % et l'emballage à 6 %, ...) puis les filières volontaires du BTP (6 %) et de l'Agrofourniture (3,5 %) et enfin, au niveau du tertiaire, le commerce (3%).
- ✓ **Potentiel d'économie carbone**
  - Les **certificats d'économie carbone**, remis par les membres du SRP à leurs acheteurs de MPR, ont concerné les **9 MPR** bénéficiant d'un Eco-profil qui constituent **96 %<sup>2</sup>** du tonnage total des MPR produites par le SRP
  - L'économie carbone est calculée à partir des coefficients de réduction de l'empreinte carbone tirés de l'étude « **ICV des MPR** »
  - **Le potentiel d'économie CO<sub>2</sub> pour la production totale du SRP a été pour l'année 2019 de : 723 852 T CO<sub>2</sub> eq<sup>3</sup>**

## Conclusion

Le SRP, habitué aux progressions de l'ordre de 10% par an de sa production de MPR ne peut que constater avec regret que l'année 2019 marque un coup d'arrêt

En 2018 nous concluons que, sans efforts supplémentaires et sans changements radicaux à tous les niveaux de la filière, un rythme de progression de 10 % ne plaçait pas la filière plastique sur une

<sup>1</sup> Nouvelle donnée donc sans historique

<sup>2</sup> Autres thermoplastiques (18 850) / Total production MPR (468 148)

<sup>3</sup> Choix du coefficient le plus « favorable » lorsqu'il y en a 2 (PEBD, PEHD, PET)

trajectoire permettant d'espérer atteindre dans les délais prévus, les objectifs ambitieux de la LTECV (100% de recyclage en 2025) ou de l'engagement de la fédération de la plasturgie (1 million de tonnes de MPR consommées en 2025). Que dire de 2019 ?

Pour le SRP l'atteinte de ces objectifs reste possible. Elle suppose une mobilisation sans faille de tous les acteurs de la filière française afin d'augmenter les quantités de déchets triés mis à la disposition des régénérateurs à des prix acceptables et la demande de MPR. Les mesures incitatives ayant montré au fil des ans leurs limites, elle suppose également la mise en œuvre de mesures contraignantes telles que l'interdiction de la mise en décharge de déchets qui bénéficient de filières de recyclage opérationnelles et l'imposition de taux minima d'incorporation de MPR.